


NOTES CHRONOLOGIQUES

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DE L'OCCUPATION FRANÇAISE DANS LA RÉGION D'AUMALE

1845-1887

(Suite. — Voir les nos 190 et 195).

1861. — La paix ne fut point troublée dans la subdivision pendant l'année 1861.

Au mois de mai, les Adaoura propagèrent dans le pays des bruits relatifs à une attaque de 200 cavaliers des Oulad-Nayl contre le poste de Djelfa, mais l'annonce de cette échauffourée laissa les indigènes de la subdivision fort indifférents.

Toutefois, comme les Adaoura avaient annoncé le fait avant qu'il ne se fût produit, l'attention du commandant fut appelée sur ces tribus, où les Khouans de l'ordre de Si Abderrahman ben Koberin devenaient nombreux.

Quelques individus obscurs, soi-disant derviches, furent arrêtés.

Pendant ce temps la colonne de cavalerie du colonel de Lascours parcourait le pays arabe et montrait aux indigènes que notre vigilance était toujours en éveil.

On reprit en 1861 dans les tribus les essais de nouvelles cultures tentés déjà les années précédentes. On s'occupa particulièrement du coton, de l'olivier et des pommes de terre.

Au mois d'août, un prêtre, M. l'abbé Taillefer, réputé pour ses connaissances agricoles, parcourut en expert les tribus des Arib de l'Ouennougha et les Oulad-Driss pour signaler les points les plus propres aux nouvelles cultures et particulières à celle de la vigne.

Les opérations du cantonnement des Oulad-Bellil se poursuivaient dans la région de Bouïra : les travaux préliminaires furent terminés au mois de juin, l'application en fut faite sur le terrain au mois de novembre.

En juin, une école kabyle fut créée à Beni-Mansour.

Les maisons de commandements de Chellala furent entièrement terminées et le génie acheva dans les Oulad-Driss le barrage de l'Oued-Chib.

Au mois d'octobre, les goums de la subdivision, conduits par le chef du bureau arabe, se rendirent à Alger pour les courses.

Ces fêtes se célébraient à cette époque avec beaucoup d'éclat ; elles étaient très suivies des indigènes et attiraient à Alger tout ce qu'il y avait de notabilités dans la province.

C'est en octobre que se répandit dans les tribus la nouvelle de la prise du Chérif Mohammed ben Abdallah, l'ancien agitateur de Laghouat — elle y produisit un effet favorable à notre domination (1).

1862. — Nous avons peu de choses à dire sur l'année 1862. La situation politique de la subdivision fut cons-

(1) Mohammed ben Abdallah fut pris au mois de septembre 1861 dans le Sahara de Laghouat par une troupe de 200 cavaliers commandés par Bou Beker, fils de Si Hamza. — Mohammed ben Abdallah fut transporté en France et détenu à Perpignan. — Il obtint ultérieurement d'être interné dans la province de Constantine.

tamment satisfaisante, aucun fait remarquable ne se produisit.

Au mois de juin un marabout des Oulad-Sidi-Aïssa, nommé El Hadjel bel Hout, qui parcourait les tribus en annonçant la fin de notre domination, fut bientôt saisi par le caïd des Oulad-Ferha, traduit devant la commission disciplinaire et condamné à un an de prison.

A la même époque un boucher européen d'Aumale, le sieur Vaissières, qui s'était rendu à Msila pour y faire des achats de bétail, fut assassiné, en revenant à Aumale, dans les montagnes de Tirzaz sur le territoire des Oulad-Sidi-Hadjerès. Plusieurs indigènes furent mis en état d'arrestation.

L'année 1862 fut dure pour les indigènes : les récoltes, mauvaises dans le Tell, furent presque nulles dans les tribus des hauts plateaux. La misère était générale et l'administration dut venir en aide aux populations pour assurer les ensemencements de la campagne agricole 1862-1863.

Les essais de cultures de la pomme de terre, du coton, de l'olivier et de la vigne se poursuivaient néanmoins et donnaient quelques résultats.

On appliquait toujours le cantonnement aux tribus des Arib et chez les Oulad-Ferha.

Dans les Oulad-Driss le service du génie travaillait au barrage de l'Oued-Djenan.

1863. — L'évènement principal de l'année 1863 est la promulgation de la lettre manifeste de l'empereur Napoléon III annonçant que le projet de cantonnement des tribus était abandonné et que la constitution de la propriété allait être entreprise.

Peu après (le 22 avril), le sénatus-consulte était publié (1).

(1) Les opérations du sénatus-consulte devaient se diviser en trois parties :

Un pareil travail ne comporte pas de notre part l'appréciation de cet acte important si diversement jugé; mais il convient de rendre compte de l'effet qu'il produisit sur l'esprit des indigènes de la subdivision d'Aumale.

Toutes les dispositions du sénatus-consulte découlent de ce principe : « Les tribus sont propriétaires du sol qu'elles occupent. »

On comprend avec quelle joie les Arabes, dont les droits sur les terres qu'ils occupaient étaient très discutés, et, en certains points, assurément discutables, virent consacrer par un acte législatif leur droit de propriété.

C'était la certitude de l'avenir, remplaçant les justes inquiétudes soulevées par les mesures de refoulement, la jouissance assurée au lieu de la jouissance précaire. De par le sénatus-consulte, d'usufruitiers toujours menacés d'éviction, les indigènes devenaient propriétaires.

Aussi les Arabes, qui cependant se seraient certainement soumis à un cantonnement méthodique et mesuré, se voyant désormais à l'abri de cette mesure dont le caractère vexatoire n'a pas besoin d'être démontré, éprouvèrent-ils une satisfaction profonde. Il était dans la nature des choses que l'impression fut plus vive et plus durable chez les laboureurs des tribus telliennes que chez les pasteurs des hauts plateaux. Nous verrons en effet ceux-ci ne pas hésiter à prendre l'année suivante une attitude hostile à la France.

Le calme régna dans le pays pendant toute l'année;

1^o Reconnaissance du territoire occupé par la tribu : ce territoire délimité était déclaré propriété de la tribu ;

2^o Partage du territoire de la tribu entre les différentes fractions et délimitation du territoire de chaque fraction ;

3^o Répartition entre les individus du territoire de leur fraction, c'est-à-dire constitution de la propriété.

Les deux premières opérations furent commencées; mais un arrêté du commissaire extraordinaire de la République les suspendit en 1870, la 3^e partie ne put être commencée nulle part. On a repris en 1888 la 1^{re} partie des opérations. (Délimitation du territoire des tribus).

mais la misère régnait aussi. — Les vols furent extrêmement nombreux.

Au mois de mars on signala officiellement plusieurs décès occasionnés par le dénuement uni, disent les rapports, aux fatigues du Rhamadan.

Mais combien de malheureux ne durent-ils pas, dans les 52 tribus dont se composait alors le cercle d'Aumale, périr obscurément à la suite des longues privations qu'ils avaient endurées.

Heureusement la récolte fut bonne, et, à la fin de l'année, la situation s'améliora (1).

Au mois de mai, quelques troubles se produisirent sur les marchés, notamment sur celui de Bouïra, où il y eut une rixe entre Arabes et Kabyles.

Ces désordres insignifiants ne tenaient à aucune cause politique et furent promptement apaisés.

En juillet, plusieurs secousses de tremblement de terre furent ressenties dans le cercle — elles furent surtout violentes le 18 pendant la nuit — il n'y eut aucun accident à déplorer.

Le 8 septembre, nouvelle secousse sans accident.

Au mois d'octobre, le caïd Hamoud des Adaoura saisit, aux cours d'une perquisition, un faux cachet en plomb, au nom de Yahya ben Arrouz, ancien cadi, alors Bach Adel de la 22^{me} circonscription.

Plusieurs actes revêtus de ce faux cachet furent découverts. Il en fut trouvé notamment entre les mains du caïd des Oulad-Sidi-Hadjerès.

Cette affaire, dont il sera reparlé plus loin, donna lieu à une longue et laborieuse instruction.

En 1863, une école arabe-française fut construite à Beni-Mansour.

(1) Au mois d'avril de cette année, un arabe des Oulad-Mahia, d'Ain-Tiziret, voulant soigner ses deux enfants malades leur administra une potion composée d'ail, de goudron et de poivre noir. Les deux malheureux enfants en moururent. Ce fait prouve où en était la thérapeutique des Arabes en 1863.

Le Génie construisit aussi en pays Arabe les fontaines d'Amrès, tribu des Oulad-Abdallah et d'El-Hadjel dans les Sellamat.

Ces utiles travaux furent terminés dans les premiers mois de 1864.

Ces deux fontaines, réparées en 1885, rendent encore les plus grands services aux indigènes du Sud.

1864. — La paix la plus profonde régnait dans la subdivision d'Aumale quand commença l'année 1864 et rien ne faisait présager une insurrection prochaine. Cependant, dès le mois de mars, la défection de Si Sliman ben Hamza et des Oulad-Sidi-Cheik était connue des indigènes. Bien que les récits des événements dont le Sud de la province d'Oran était le théâtre fussent colportés dans les tribus, ils n'y avaient encore occasionné aucune effervescence.

Le commandement put lever sans difficulté un goum de 230 cavaliers destiné à se joindre aux colonnes dont le général Yusuf allait prendre le commandement dans la subdivision de Médéa. Ce fut aussi la subdivision d'Aumale qui fournit à ces colonnes une grande partie de leurs bêtes de somme.

Toutefois, les bruits d'insurrection générale du Sud qui couraient avec persistance parmi les Arabes ne pouvaient marquer de jeter à la longue de l'inquiétude et de l'irrésolution dans leur esprit.

Ces dispositions fâcheuses ne firent que s'accroître de jour en jour, et, au mois d'août, l'attitude de plusieurs tribus donnait des appréhensions que l'événement devait justifier.

Le 13 août un certain nombre de tribus du cercle de Boghar : Les Mouïadat, les Oulad-Mokhtar Chéraga, les Rahman et d'autres encore, l'ex-aga Bou Dissa (1) à leur

(1) Bou Dissa était fils de Ben Aouda El Moktari, personnage des Oulad-Mokhtar qui commandait cette importante tribu lors de l'occupation de Médéa. Bou Dissa lui-même avait été investi des fonctions

tête, font défection et se retirent vers le Sahara, menacées qu'elles sont par la colonne en formation à Ksar Boghari. Le 16 août, le général Doëns prend le commandement de cette colonne.

Pour maintenir dans le devoir les Adaoura sourdement agités, le chef du bureau arabe intérimaire d'Aumale (capitaine Migneret), occupe le point de Chellala avec 30 cavaliers fidèles de la tribu et 50 goumiers des Oulad-Driss.

La défection de l'ex-gha Bou Dissa, personnage célèbre, avait fait beaucoup d'impression sur les indigènes du pays.

Les Sellamat, Oulad-Sidi-Aïssa, Oulad-Sidi-Hadjerès et Oulad-Ali-ben-Daoud, très indécis, remontèrent néanmoins vers le Nord et se placèrent, selon l'ordre donné par l'autorité d'Aumale, sur la ligne jalonnée par les montagnes de Naga, Djebel-Abdallah, Djebel-Amrès et Djebel-Mehazzem. Elles étaient à l'abri des coups de main des insurgés et par suite moins portées à faire cause commune avec eux.

Mais la cause déterminante de la défection plus ou moins ouverte des tribus du Sud de la subdivision d'Aumale fut la nouvelle de l'insurrection des Oulad-Mahdi du Hodna, des Oulad-Ameur et Oulad-Ferradj de Bou-Saâda.

d'gha des Oulad-Mokhtar ; mais, à la suite d'une razzia exécutée par lui en 1863, en pleine paix, il fut révoqué, traduit devant une commission disciplinaire et condamné à un an de prison. — Il subit six mois de sa peine au pénitencier d'Aïn-Si-Belgasse près d'Aumale, et fut ensuite gracié. — Très brillant cavalier, très connu et apprécié des anciens généraux d'Afrique il combattit avec nous au début de l'insurrection de 1864 comme chef des goums des Larbâa. Mais, après la défection de ces derniers, il changea brusquement de parti et entraîna sa tribu dans la révolte. Bou Dissa fut tué en mars 1865 par les Oulad Zian, tribu de Laghouat, nouvellement soumise et qu'il voulait châtier. Bou Dissa est resté aux yeux des indigènes du cercle d'Aumale le vrai chef de l'insurrection de 1864, dans le pays. Ils nomment en effet communément l'année 1864 am Bou Dissa — l'année de Bou Dissa.

Le 15 septembre, des néfra se produisaient sur les marchés des Oulad-M'Sellem et des Adaoura. — Le 17, les fractions Oulad-Si-Yahya-ben-Aïssa et Oulad-Si-Mouffoq de la tribu des Oulad-Sidi-Aïssa (1), une partie des Oulad-Djedi, la moitié des Medafra et tous les Oulad-Retima de la tribu des Sellamat ainsi que plusieurs tentes des Oulad-Sidi-Hadjerès, sourdes à la voix des caïds de ces tribus, s'enfuirent brusquement vers le Sud et s'établirent en expectative sur l'Oued-El-Ham, attendant l'occasion de se joindre aux insurgés.

Déjà, à la suite de la défection des Oulad-Mokhtar, des Oulad-Mahdi et des Oulad-Ferradj, le goum commandé dans les Adaoura par le chef du bureau arabe avait dû se retirer pour prendre position au caravansérail de Sidi-Aïssa où se réunirent 200 chevaux et 100 fantassins Kabyles.

Mais le goum ayant été bientôt licencié par ordre de l'autorité supérieure, il ne restait plus le 17 septembre à Sidi-Aïssa que 100 cavaliers sous les ordres de l'agha des Arib Yahya ben Ferhat.

Les caïds Chellali ben Doussen des Sellamat et Zouaoui ben Messaoud des Oulad-Sidi-Hadjerès s'étaient retirés, avec les tentes restées fidèles, au pied des contreforts sud du Dira, à Zeboudja.

Les esprits étaient dans un tel état de fermentation aux Adaoura que les caïds Hamoud ben El Hadj Ahmed et Mohammed ben Si Ahmed Ouled bou Mezrag avaient dû se retirer à Aumale, après le départ du goum de Chel-lala, et les Adaoura n'étaient plus commandés que par leurs cheiks.

Dès le 18 septembre, le commandant d'Aumale avait fait d'inutiles instances auprès des tentes fugitives pour les ramener sous l'autorité de leurs caïds; cependant les Oulad-Sidi-Hadjerès étaient revenus pour la plupart

(1) Ces fractions sont actuellement fondues : la 1^{re} dans les Oulad-Si-Taïeb, la 2^{me} dans les Oulad-Si-Ahmed.

vers le Nord dans les campements qui leur avaient été assignés aux Oulad-M'sellem ; par contre, il ne restait plus que 50 tentes fidèles des Sellamat, sous les ordres du caïd Chellali et du cheikh Bou Neidja des Oulad-Ali, les 187 autres étaient le 18 au sud du Djebel-Naga, le 19 plus au sud à El-Bouzidia, et, enfin, le 20, après avoir pillé les silos du caïd, elles avaient fait leur jonction avec les Oulad-Mahdi et les révoltés de Bou-Saâda à Oglet-el-Beïda, près du Zahrèz-Chergui.

En même temps, le fils de Yahya ben Abdi, Si Latrech, caïd des caïds du Dira inférieur, originaire des Oulad-Abdallah faisait défection avec le cadi Yahya ben Rabah en entraînant la moitié de la tribu (59 tentes), et, suivant les Sellamat, allait rejoindre les insurgés à Oglet-el-Beïda.

Les Oulad-Sidi-Aïssa, en partie décidés à la fuite, s'étaient divisés en deux groupes : l'un, formé des tentes fidèles, était resté au nord du Djebel-Naga avec le caïd ; l'autre groupe, cédant aux conseils du caïd des caïds Latrech ben Yahya, de Mohammed ben Ouadad, caïd révoqué de la tribu des Oulad-Sidi-Moussa, et de l'ancien caïd révoqué de la tribu Mohammed ben Messaoud, s'était installé, ainsi que nous l'avons vu, sur l'Oued-el-Ham, à Bou-Merika. Il y avait là 20 tentes des Oulad-Moufoq, sauf leur cheik Aïssa ben Bouhari qui était resté fidèle, 40 tentes des Oulad-Si-Hamed, sauf encore le cheik Ali-ben-Mohammed et la fraction entière des Beni-Hamid. Auprès d'eux se trouvaient tous les Oulad-Ali-ben-Daoud très travaillés par les émissaires des insurgés et encore indécis. Comme d'ailleurs ils étaient là sur leur territoire habituel, ils ne pouvaient être considérés comme insurgés ; toutefois ils faisaient la sourde oreille aux ordres donnés pour remonter vers le Nord.

Le rassemblement ainsi formé sur l'Oued-el-Ham était de plus de 300 tentes.

Le 29 septembre, un groupe de dissidents des Oulad-Sidi-Aïssa, Sellamat, Oulad-Abdallah, tenta une razzia

sur les fractions restées fidèles ; mais le goum placé à Sidi-Aïssa eut le temps d'accourir et les pillards furent repoussés.

Le samedi, 1^{er} octobre, tout le rassemblement installé sur l'Oued-el-Ham, à Bou-Merikâ, quitta sa position pour se porter à Feid-Djemel, sur la limite des Oulad-Mokhtar du cercle de Boghar.

De là ces insoumis envoyèrent huit cavaliers conduits par le cheikh Bou Ras (1) des Oulad-Ali-ben-Daoud et le nommé Mohammed ben Embareck des Oulad-Sidi-Aïssa, pour s'entendre avec les dissidents des Oulad-Mahdi et ceux du cercle d'Aumale qui s'étaient joints à ces derniers et qui se trouvaient à Medjedel, dans le cercle de Bou-Saâda.

Ces émissaires devaient engager les insurgés de Medjedel à protéger la fuite des tentes placées à Feid-Djemel.

Les huit cavaliers arrivèrent le 2 octobre à Medjedel au moment où la colonne du colonel Le Poittevin de La Croix infligeait à Dermel aux rebelles une sérieuse leçon. Le cheikh Bou Ras et un nommé Lakhdar ben Sacri se mêlèrent, dit-on, aux combattants ; mais, à l'issue du combat, ils rebroussèrent chemin et, regagnant en hâte le cercle d'Aumale avec leurs compagnons, ils vinrent annoncer aux Oulad-Sidi-Aïssa et aux Oulad-Ali-ben-Daoud l'insuccès des insurgés. Ceux-ci, pris de peur, se hâtèrent de remonter vers le Nord et de reprendre position au milieu du territoire du cercle, espérant que leur fugue resterait ignorée. Ils s'installèrent dans les parcours d'El-Adjer.

Pendant ce temps un ancien chef des Sellamat insurgé, El Hadj Ahmed ben Ouadah, à la tête de 20 cavaliers, enlevait 23 chameaux aux Oulad-Sidi-Moussa.

Cependant, les révoltés du cercle de Bou-Saâda battus à Dermel s'étaient portés dans le Djebel Sahari. Quant

(1) Il a déjà été question de ce Bou Ras dans les combats de l'Oued-Sahel en 1851. Nous retrouverons encore ce personnage dans la suite.

aux Oulad-Sidi-Aïssa et Oulad-Ali-ben-Daoud, ils s'unirent à quelques tentes des Oulad-Mokhtar pour piller le 3 octobre, au Guetfa, les silos des Oulad-Sidi-Belgasse, fraction restée fidèle. Il y eut là une bagarre entre les tentes soumises et les tentes insurgées.

Les Adaoma accoururent sous prétexte de séparer les combattants; mais en réalité pour aider au pillage et protéger les dissidents qui revinrent à El-Adjrr avec les grains qu'ils venaient de voler.

Peu de jours après, les Oulad Ali-ben-Daoud, Oulad Mokhtar et Oulad Sidi-Aïssa, convaincus désormais qu'ils ne pourraient tromper l'autorité française sur leurs véritables dispositions, quittèrent le cercle et rejoignirent au Djebel-Sahari les insurgés de Bou-Saâda.

Sur ces entrefaites, le caïd des Oulad-Sidi-Hadjerès s'était rendu dans son pays d'origine, les Adaouras, et faisant des avances à ses anciens ennemis, il cherchait à étendre son influence sur toute la tribu. Il était campé au Sud du Djebel-Afoul et son attitude sembla alors si singulière que le commandement se demandait s'il ne convenait pas de le faire arrêter. Toutefois ce personnage n'ayant commis aucun fait d'hostilité, il ne fut pas donné suite à ce projet.

Cependant, le 7 octobre, les colonnes du colonel Guio-mar, du général Liébert et du colonel Margueritte, qui exécutaient les mouvements ordonnés par le général Yusuf, avaient rencontré, cerné et complètement battu près d'Aïn-Malakoff, dans le cercle de Djelfa, les Oulad-Madhi, Oulad-Ameur, Sellamat et Oulad-Abdallah dissidents. Des milliers de chameaux, de moutons et de bœufs étaient restés entre les mains des vainqueurs et les insurgés, refoulés en désordre sur le cercle de Bou-Saâda, où les attendait la colonne de Lacroix, n'avaient qu'à se soumettre.

Les insurgés du cercle d'Aumale le comprirent, et, dès le 12, les Oulad-Ali-ben-Daoud d'abord, les Sellamat et

une partie des Oulad-Abdallah, firent des ouvertures de soumission.

Le 17 octobre, le chef du bureau arabe d'Aumale se rendit au caravansérail de Sidi-Aïssa pour donner l'aman aux tribus et leur en notifier les conditions.

Les Sellamat durent payer une somme de 31,011 francs égale en double de leur impôt zekkat et achour. En outre, ils s'obligèrent à livrer plusieurs otages.

Une somme de 9,500 francs fut immédiatement versée dans la caisse du Receveur des Contributions. Les otages dont les noms suivent furent remis entre nos mains :

Kouïder ben Tsameur, des Oulad-Ali;

Saïd ben Ahmed et Aïssa ben Mohammed ben Ali, des Medafra ;

El Hadj Mohammed ben Youcef, cheik des Oulad Delhoum (1);

Messaoud ben Sliman (2), des Abidat.

Le caïd s'engagea, en outre, à livrer les nommés Beradjji ben Ahmed, des Oulad-Delhoum, et Aïssa ben Abdallah, des Medafra, qui, cachés dans le pays, cherchaient à se soustraire aux recherches de l'autorité.

Les Oulad-Ali-ben-Daoud, dont le vieux caïd Tounsi ben Athsman était venu implorer piteusement le pardon, furent contraints de payer une amende de 3,597 francs, dont 1,670 furent immédiatement versés, et de livrer comme otage le cheik Bou Ras ben Abdallah et Lakhdar ben Sakri, les combattants de Dermel.

Les Oulad-Abdallah parurent trop pauvres pour qu'il fût possible de leur imposer une amende.

Quant aux Oulad-Sidi-Aïssa dissidents, qui étaient alors au Guetfa; loin de suivre l'exemple des autres tribus, ils s'enfuirent à Besbassi, sur la limite de la subdivision de Médéa, dès qu'ils apprirent l'arrivée au bordj de Sidi Aïssa du chef du bureau arabe.

(1) Aujourd'hui fondus dans les Ouled-Djedi.

(2) Ce dernier s'échappa des mains des cavaliers chargés de sa garde.

Le caïd des caïds du Dira-Inférieur, El-Atreuch ben Yahya ben Abdi, suivi de quelques cavaliers, avait définitivement quitté le pays pour se joindre dans l'Ouest aux Oulad-Sidi-Cheik insurgés (1).

La situation était toujours mauvaise aux Adaoura ; sans caïds, livrés à l'anarchie et au désordre, ils n'obéissaient plus à aucune autorité et, sans quitter leur territoire, ils faisaient cause commune avec les fauteurs de désordre.

La nouvelle de la défection des Oulad-Nayl et de la mort du bach-agma Si Chérif ben El-Arech, tué par les insurgés le 13 octobre dans une escarmouche devant le camp de Djelfa, ne pouvaient qu'accentuer les mauvaises dispositions des Adaoura.

A cette date de nombreuses tentes insoumises des Oulad-Mokhtar de Boghar s'étaient installées au Guetfa, sur le territoire de la subdivision d'Aumale, et, tout en faisant faire à Médéa de menteuses assurances de soumission, entretenaient les Oulad-Sidi-Aïssa dans leurs idées de révolte.

Cependant, le 28 octobre, ces mêmes Oulad-Sidi-Aïssa, lassés de cette existence, firent faire des offres de soumission au général Le Roux de Rosencot qui commandait alors à Aumale. Ces offres furent accueillies dans les premiers jours de novembre.

Les Oulad-Sidi-Aïssa eurent à payer 27,000 francs et à livrer quatre otages :

Mohamed El-Messaoud ben Mohammed El-M'barek ;
 Saâd Es Saoud ben Khadra ;
 El-Hadj Abdelouahab ben Sadda ;
 Et Belkheir bel Hafsi (2).

(1) Vers la fin de l'année 1864 Latreuch ben Yahya passa en Tunisie. En 1868, complètement ruiné, il fit faire par ses enfants des démarches pour obtenir l'aman et revenir aux Oulad-Abdallah, sa tribu d'origine.

(2) Les deux premiers sont morts, les deux autres existaient encore en juillet 1887.

Les conditions de l'aman furent remplies le 10 octobre ; néanmoins, 80 tentes de cette tribu avaient encore refusé de revenir sur leur territoire ; 40 de ces tentes se trouvaient aux Oulad-Allan, de la subdivision de Médéa, et le reste chez les Oulad-Ameur, de Bou-Saâda. Enfin, quelques individus avaient accompagné Si Latreuch dans sa fuite définitive vers l'Ouest. Une partie des Oulad-Abdallah était encore avec les insurgés et notre autorité était constamment méconnue aux Adaoura.

Le marché de cette tribu avait été interdit depuis plusieurs mois.

Les derniers événements avaient démontré l'importance d'une action plus directe du commandement sur les tribus du sud et les inconvénients de la distance qui séparait ces tribus du chef-lieu. Le général de Rosencoat proposait donc la création d'une annexe à Sidi-Aïssa ; mais il ne fut donné aucune suite à ces projets.

A la fin du mois de décembre, 33 tentes des Oulad-Abdallah (fraction des Oulad-El-Hadj) demandèrent l'aman. Le commandement imposa à cette fraction une amende de 6,084 francs. 26 tentes étaient encore avec les Oulad-Mahdi et les Oulad-Mokhtar, dissidents. Quant aux tribus du nord de la subdivision, elles ne cessèrent, heureusement, de donner, par leur promptitude à exécuter les ordres, des preuves non équivoques de leur fidélité.

Malgré l'insurrection et l'inquiétude des tribus sahariennes, le génie commença dans les derniers mois de l'année la construction du café-poste d'Aïn-el-Hadjel, dans les Sellamat, à mi-chemin d'Aumale à Bou-Saâda.

Au mois d'août, l'administration avait vendu l'immeuble des bains maures, situé dans la ville d'Aumale, à l'angle des rues Combes et du Rempart. Cet établissement avait été construit avec des fonds provenant des centimes additionnels à l'impôt arabe.

1865. — Ainsi, au commencement de 1865, l'insurrection pouvait être considérée comme apaisée dans le cercle d'Aumale. Néanmoins, les tribus du Sud et leurs chefs, plus ou moins compromis dans les derniers événements, conservaient une attitude embarrassée et quelque peu suspecte.

A la suite des méfaits de toute nature commis par les Adaoura en 1864, une amende de 25,091 fr. 65 leur avait été imposée. A la date du 30 janvier, le commandement de ces tribus avait été renouvelé.

Ahmoud ben El Hadj Ahmed, lieutenant de Spahis, antérieurement caïd des Adaoura-Cheraga fut nommé agha du Dira inférieur en remplacement de Latreuch ben Yahya, passé à l'ennemi.

Malgré sa conduite douteuse dans la période critique qui venait d'être traversée, Zouaoui ben Messaoud fut nommé caïd des caïds des Adaoura avec le commandement direct des Gheraba.

Mohammed ben Ahmed Oulid El Bey Bou Mezrag, antérieurement caïd des Gheraba, passa aux Cheraga et fut placé sous l'autorité de Zouaoui ben Messaoud. Le nommé El Amri ben El Amri fut nommé caïd des Oulad-Si-Hadjerès.

Au mois de février, la nouvelle de la mort de Mohammed ben Hamza, blessé mortellement le 4 février, dans le sud de la division d'Oran, au combat de Garet-Sidi-Cheik et aussi la présence d'une colonne à Aïn-Oussera, rassurèrent les esprits encore indécis, et, dès lors, la masse des indigènes de la subdivision ne s'inquiéta plus des Oulad Sidi Cheik ni de l'insurrection.

Cependant les commissions et sous-commissions destinées à exécuter sur le terrain les opérations prévues par le sénatus-consulte de 1863 se formaient dans la subdivision. Les travaux commencèrent aux Oulad-Bellil, dans la région de Bouïra, et aux Beni-Moussa, sur le revers nord des montagnes qui dominant le village de l'Arba.

Au mois d'avril, plusieurs crimes excitèrent un certain émoi parmi les populations : dans la nuit du 13 au 14 avril, un bach adel des Adaoura, Yaya ben Arrouz, fut victime d'une tentative d'assassinat. Ce magistrat avait été mandé avec un notable du pays chez le juge d'instruction d'Alger pour y être entendu au sujet de la découverte d'un faux cachet, — fait que nous avons eu occasion de mentionner antérieurement. Nos deux témoins devaient partir le lendemain.

Au milieu de la nuit du 13, un indigène s'introduisit nu dans la tente de Ben Arrouz et, à bout portant, lui tira un coup de pistolet dans le côté. Comme cet homme était parent du notable cité à témoignage en même temps que Yahya ben Arrouz, le bruit courut avec persistance en pays arabe que le notable, voulant se défaire de l'autre témoin, avait soudoyé l'assassin. Mais rien ne put être prouvé, et l'inculpé, traduit devant le conseil de guerre, bénéficia d'un acquittement, malgré l'accusation formelle portée contre lui par la victime.

Yahya ben Arrouz, guérit d'ailleurs de sa blessure, se retira dans la subdivision de Médéa et mourut quelque temps après.

Le 23 avril, la femme d'un colon fut assassinée dans la banlieue d'Aumale (territoire civil). Plusieurs indigènes furent mis en état d'arrestation.

Au mois de mai, l'opinion publique s'occupa du voyage en Algérie de l'Empereur Napoléon III.

Débarqué à Alger le 3 mai, l'Empereur quitta l'Algérie le 7 juin après avoir visité les trois provinces. Nombre de chefs de la subdivision d'Aumale se rendirent à Alger pour le voir, et, malgré leur absence simultanée, aucun désordre ne se produisit dans leurs tribus.

A la fin de mai, des bandes de sauterelles furent signalées dans le Sud, sur l'Oued-El-Ham et l'on réquisitionna les populations indigènes voisines pour les détruire.

En juin, des échos lointains des événements du sud oranais parvinrent aux oreilles des arabes de la subdi-

vision. D'après ces bruits, l'entente entre l'ex-agma Bou Dissa et les fils de Si Hamza était compromise, ce qui ne pouvait que refroidir encore le zèle des anciens insurgés de nos tribus du Sud.

Aux Adaoura, des désordres se produisirent le 15 juin sur le marché du jeudi. Quelques tentes de marchands furent pillées. L'instruction à laquelle donna lieu cette nefra porta à croire que ces troubles, prémédités et organisés à l'avance par les partisans d'un indigène influent n'avaient d'autre but que de démontrer la nécessité de la présence de cet indigène dans la tribu.

En effet, ce personnage appelé à Alger, avait ensuite été retenu à Aumale pour laisser le champ libre à l'officier chargé dans les Adaoura de l'enquête relative au crime commis sur la personne de Yahya ben Arrouz, et, comme il avait hâte de revenir dans sa tribu, ses partisans et lui avaient imaginé cette mise en scène qui coûta quelques marchandises aux Mozabites, assidus pourvoyeurs du marché des Adaoura.

Au mois de juillet, un jeune fils de l'ex-caïd des caïds insurgé du Dira inférieur, Latreuch ben Yahya, alors campé à Metlili des Chaâmba, avec les Oulad-Sidi-Cheïk révoltés, s'enfuit de la tente de son père et, après diverses aventures, arriva dans le cercle d'Aumale, aux Oulad-Ali-ben-Daoud, où sa mère s'était retirée.

Le 21 du même mois, deux fragments de bolide tombèrent sur le territoire de la subdivision: l'un aux Oulad-Sidi-Salem, l'autre aux Senhadja; des échantillons furent envoyés à Alger.

Le 21 août, le cadi de la 27^e circonscription (Bouïra), Rabah ben Belgassem, appelé à Aumale pour répondre des accusations portées contre lui par un justiciable, fut assassiné par ses ennemis.

Au mois d'octobre, le colonel Renson, commandant la subdivision, visita les tribus du cercle et constata, de visu, la tranquillité politique dont elles jouissaient. Il fit cependant arrêter deux émissaires des insurgés du Sud-

Ouest, dont la venue dans le pays avait été dénoncée par le cheïk Bou Ras, des Oulad-Ali-ben-Daoud, compromis lui-même, comme il a été dit, dans les événements de 1864.

A la même époque, un vieillard kabyle, nommé Si Brahim, Mokaddem de l'ordre des Rahmania, s'était rendu à la Koubba de Sidi-Hadjeres, et distribuait l'Ouerd (1) à quelques fidèles.

Dénoncé et menacé d'arrestation, il s'enfuit dans le cercle de Bordj-Bou-Arréridj.

Le 13 décembre, quatre indigènes, condamnés à mort pour avoir assassiné des Européens, furent exécutés sur la place du marché d'Aumale.

Pendant l'année 1865, le Génie construisit le réduit du caravansérail de Sidi-Aïssa, termina la fontaine et le café-poste d'Aïn-el-Hadjel, aux Sellamat, ainsi que le bâtiment de la maison des hôtes des Beni-Mansour.

A Aumale, le quartier du train, situé sur l'esplanade d'Isly, fut converti en prison indigène et aménagé pour recevoir les détenus.

1866. — Les premiers mois de l'année de 1866 furent consacrés par l'administration à régulariser les attributions territoriales consenties aux indigènes déplacés pour les besoins de la colonisation. Les opérations du sénatus-consulte, qui devaient aboutir à la constitution de la propriété, étaient alors le sujet des conversations et des préoccupations des indigènes, notamment des Arib et de la région de l'Oued-Mamora.

Le 14 février, le commandement des Oulad-Ali-ben-Daoud fut renouvelé ; au vieux caïd Tounsi ben Atsmane succéda son fils Ali. Quelques jours après Tounsi ben Atsmane mourait de vieillesse.

De nombreuses tentes des Sahary, originaires du cercle de Djelfa et qui s'entêtaient à résider dans la subdivision d'Aumale furent expulsées à cette époque.

(1) Distribuer l'Ouerd : Recruter des affiliés.

Au mois de mars furent constituées en vue des opérations du sénatus-consulte, les djemaâ des Beni-Amar, des Oulad-Driss, Oulad-Ferha, Oulad-Meriem et Oulad-bou-Arif. On s'occupa aussi d'apporter plus de régularité à la constatation des actes de l'état civil des indigènes, restée jusqu'à ce jour si imparfaite.

Vers cette époque se répandit, dans les tribus du Sud, la nouvelle de la mort du célèbre insurgé Bou-Dissa, tué dans une razzia qu'il avait dirigée contre les tribus fidèles du cercle de Laghouat.

Cette nouvelle produisit une certaine impression dans le pays.

Dès le mois de mars, l'esprit des indigènes se détourna des préoccupations nées de l'application du sénatus-consulte pour s'absorber dans des appréhensions d'un caractère plus grave.

Dans les tribus du Sud, la situation matérielle était mauvaise; les dernières récoltes avaient manqué et une épizootie de bronchite sévissait sur les moutons. Ce fâcheux état de choses empira bientôt par suite d'une invasion de sauterelles ailées venant, disait-on, des régions du M'zab et qui déposèrent leurs œufs dans les tribus de la subdivision, notamment dans les aghaliks des Beni-Sliman et Beni-Djaâd et les tribus montueuses et boisées des environs d'Aumale.

Les indigènes furent employés à la destruction des œufs pendant le mois de mai; néanmoins, dès le 19 des vols de sauterelles s'abattirent dans les environs d'Aumale et y causèrent de grands dégâts.

Au mois de juin, des éclosions nombreuses de criquets se produisirent dans le Sud de la subdivision et sur le revers du Dira. Des bandes de ces locustes, longues et profondes de plusieurs kilomètres, traversèrent les montagnes et apparurent dans les environs d'Aumale, où leurs colonnes pressées se succédèrent sans interruption (1).

(1) D'après notre expérience personnelle, il y a en Algérie deux sortes de sauterelles dangereuses :

Les efforts des indigènes furent impuissants devant une invasion aussi générale. Les hommes de troupe de la garnison empêchèrent à grand peine les criquets d'envahir complètement la ville; mais les sauterelles ailées qui vinrent ensuite dévorèrent toutes les plantations.

Le 12 juillet, brusquement, toutes les sauterelles qui

1° La grande sauterelle jaune qui vient du Sud, généralement au mois de mai. Elle a environ 7 centimètres de longueur. Nous en avons vu des vols dans le cercle de Téniet-el-Haâd en 1877, mais nous n'avons jamais été appelé à diriger des travaux de destruction de ces sauterelles et il ne nous a pas été donné de suivre ses diverses transformations.

C'est sans doute cette sauterelle qui meurt après l'accouplement et la ponte et dont les œufs ne mettent que 3 semaines à éclore;

2° La deuxième espèce est une sauterelle qui naît généralement vers la fin d'avril, aux premières chaleurs; elle se présente presque immédiatement après la sortie de l'œuf sous l'aspect de poussière de charbon répandue sur le sol, sur les pierres, etc., de près c'est une sorte de petite mouche. Elle grossit assez rapidement, sa couleur devient brune, puis couleur de tabac. A cette période, les criquets, vus en masse, présentent un aspect luisant, huileux, répugnant; puis, des rudiments d'ailes apparaissent, la sauterelle s'allonge et prend une teinte gris-rosé qu'elle garde jusqu'au moment où elle prend son vol. Ce moment arrive environ 5 ou 6 semaines après l'éclosion selon l'état de la température qui arrête ou active le développement des insectes. Les sauterelles arrivées à l'état adulte sont poussées dans des directions diverses par les vents régnants, s'abattent le soir sur terre et déposent leurs œufs généralement sur les hauts plateaux ou les montagnes limitrophes du Tell. On en a vu s'accoupler avant de prendre leur vol. Les œufs provenant de ces sauterelles, pondus généralement en juin, mettent de 9 à 10 mois à éclore.

C'est contre cette sauterelle que nous avons eu à lutter en 1885, 1886, 1887 et 1888.

Cette dernière espèce passe pour plus dangereuse que la grande sauterelle jaune.

Les Arabes appellent les grandes sauterelles Djeraa-el-Arbi. Selon les contrées ils donnent différents surnoms à la petite, comme par exemple : Bou-Drissa, Bou-Merid, Adami, etc.

Le surnom de Bou-Merid (la malade) est donné au criquet parce qu'il semble se traîner comme un malade. L'appellation Adami vient de ce que le criquet met 9 mois à éclore comme les fils d'Adam.

s'étaient abattues sur Aumale s'envolèrent et disparurent.

Pour comble de malheur, des orages épouvantables éclatèrent dans le Sud, des grêlons de la grosseur de petits œufs de poule causèrent la mort de nombreuses têtes de bétail. L'Oued-el-Ham, grossi par des pluies diluviennes sortit de son lit, déborda dans la plaine et enleva le peu de moissons que les criquets et la grêle avaient épargné.

En juin et juillet, des bandes de sauterelles ailées complétèrent l'œuvre de destruction : la récolte fut à peu près nulle et la misère devint générale.

Le 8 juillet, un incendie peu considérable se déclara à Guergour, dans les forêts du Dira.

Au mois d'août, les sauterelles avaient disparu ; mais le malaise des population se manifesta par des désordres, d'ailleurs sans gravité, sur les marchés des Arib et des Oulad-M'sellem (Beni-Sliman).

En septembre, parvint la nouvelle de la prise, au sud de Tuggurt, par notre khalifa Ali Bey, du chef de l'insurrection du Hodna en 1864, Brahim ben Abdallah ben Bou Aziz (1), ex-caïd des Souama (Oulad-Mahdi).

Les indigènes s'occupèrent un instant de cet événement.

Au mois d'octobre le maréchal de Mac-Mahon, gouverneur général, se rendit à Aumale.

Une pluie abondante étant tombée à son arrivée et à son départ, les indigènes ne manquèrent pas de considérer cette coïncidence comme un marque de la faveur céleste et ils en rapportèrent tout l'honneur au maré-

(1) Brahim ben Abdallah ben Bou Aziz avait, dit-on, été poussé secrètement à l'insurrection en 1864 par les Oulad-Mokran ; pris en 1866 dans le sud de la division de Constantine il fut successivement interné à Corte, à l'île Sainte-Marguerite, à Sidi-Ferruch et, enfin, en 1872, autorisé à résider à Alger. En 1873, il obtint de se fixer dans le cercle de Médéa, et, en 1876, il put enfin s'installer à proximité de son pays dans le cercle de Bou-Saâda, où il est encore.

chal (1). Le 25 octobre, le gouverneur visita le pénitencier d'Aïn-Si-Belgassem.

Un crime horrible fut commis pendant le même mois dans le territoire civil qui avoisinait Aumale : un colon nommé Tellier avait pris le parti de garder son jardin la nuit pour faire la chasse aux maraudeurs. Il fut surpris et assailli par des assassins qui lui coupèrent la gorge. Les coupables furent arrêtés et livrés à la justice.

Enfin cette funeste année 1866 se termina au milieu des alarmes que provoquait l'apparition du choléra à Dra-el-Mizan et dans l'annexe de Beni-Mansour.

En 1866 fut construite aux Oulad-Sidi-Aïssa, au pied des pentes sud du Djebel-Naga, la fontaine d'Aïn-Si-Ahmed.

1867. — L'année 1867 qui porte partout en Algérie le nom « d'année de la misère » mérita dans la subdivision d'Aumale cette triste qualification.

Dès le mois de janvier, des actes de violence et des vols nombreux vinrent témoigner du malaise et du dénuement des indigènes : dans le nord, le choléra continuait son œuvre de destruction.

Il se déclara au mois de février chez les Métennam ; ses progrès furent d'abord assez lents pour devenir terribles en août et septembre. Dans ce dernier mois la mortalité attribuée au choléra dans la subdivision d'Aumale fut de 1133 personnes ; il sévit plus particulièrement dans la région de Bouïra, tribus des Oulad-Bellil, Oulad-El-Aziz et Oued-Berdi.

Au mois de mars, des chantiers avaient été ouverts à Tablat dans le but de procurer des ressources aux indigènes ; mais ce palliatif ne donna pas tous les résultats attendus.

Un camp de détenus indigènes avait aussi été installé

(1) Dans ces circonstances les Arabes complimentent leurs hôtes en ces termes : « Ton étrier est vert » c'est-à-dire « ton arrivée fait reverdir la terre ».

à la Mésoubia sur la route d'Alger à Aumale. Il était commandé par le sergent de tirailleurs Moncassin ; la mortalité y fut considérable.

Le 25 septembre, le chef de l'annexe de Beni-Mansour, M. le lieutenant Aucapitaine, officier des plus distingués, succomba au terrible fléau. Ce malheureux officier avait perdu l'avant-veille, au bordj même des Beni-Mansour, sa femme, enlevée aussi par le choléra (1).

Pour comble de malheur les récoltes furent nulles dans le Sud et, dès le mois de mars les criquets (Bou Drissa ou Bou Merad) firent leur apparition dans les tribus des hauts plateaux et spécialement sur la ligne de hauteurs qui court des Oulad-M'sellem aux Adaoura par le djebel Amrès, le djebel Naga et le djebel Afoul. De récentes invasions ont prouvé que ces montagnes sont presque toujours les points choisis par les sauterelles pour y déposer leurs œufs.

Vers le milieu d'avril, des vols de sauterelles s'abatirent à l'Oued-Okris, dans les montagnes de l'Ouenougha et dans les Beni-Mansour.

Cette nouvelle invasion fut toutefois bien moins redoutable que celle de l'année précédente.

Dans ces tristes circonstances, la population indigène fit preuve d'une résignation stoïque et d'une grande prostation morale. C'était écrit, disaient les Arabes, et le plus grand nombre ne cherchaient même pas les moyens d'améliorer leur affreuse situation.

Nombre de gens périrent de besoin ; d'autres s'empoisonnèrent en dévorant toutes sortes d'herbes et de racines.

Devant un désastre aussi général, les secours distribués, les grains avancés par l'administration ou les

(1) M. Aucapitaine et sa femme furent enterrés à côté l'un de l'autre derrière le bordj de Beni-Mansour. On voit près de ces deux tombes celle d'un médecin militaire, M. Sallès, mort la même année du choléra qu'il avait contracté en donnant des soins aux indigènes.

particuliers ne purent que diminuer dans de faibles propositions la gravité du mal.

Le manque d'eau étant venu s'ajouter, dans le sud, aux autres causes de ruine, plusieurs tribus : les Oulad-Sidi-Aïssa, les Sellamat, les Adaoura, furent autorisées au mois de mai à émigrer vers le nord, chez les tribus limitrophes de leur territoire.

Au mois d'avril il se répandit dans le pays kabyle des bruits relatifs à l'existence à la Kelaâ des Beni-Abbès (Constantine) d'un chérif qui devait à la fin du rhamadan lever l'étendard de la révolte.

Ce chérif avait prédit, disait-on, qu'un tremblement de terre épouvantable ne laisserait que des ruines en Algérie.

Il est curieux de remarquer qu'un tremblement de terre se produisit en effet en avril ; toutefois il ne causa aucun dommage.

Enfin, au mois d'octobre, la situation s'améliora quelque peu. Le choléra diminua rapidement d'intensité ; des pluies abondantes rafraîchirent la terre et on put voir avec autant d'étonnement que de joie les indigènes reprendre courage au moment des labours et donner à ces travaux la même extension que les années précédentes.

Malgré la terrible crise que traversait le pays, les opérations du sénatus consulte se poursuivirent dans plusieurs tribus, notamment dans l'Oued-Mamora, les Oulad-Ferha et les Oulad-Driss où les travaux furent commencés.

L'organisation de la justice musulmane fut modifiée en 1867. Le nombre des circonscriptions judiciaires qui était de 16 fut réduit à 10. Nous donnons ci-après cette nouvelle organisation dont nous signalerons, dans la suite de ce travail, les nombreuses modifications ultérieures.

NOMS des CIRCONSCRIPTIONS judiciaires	NUMÉROS	TRIBUS ET DOUARS de la SUBDIVISION D'AUMAËLE	TRIBUNAUX auxquels ressortissent les circonscriptions
		<i>Tribus</i>	
Bou-SKEN.	18	{ Ahl-El-Euch, Oulad-M'sellem, Oulad-Ziane, Oulad-Zenim, Oulad-Solthan, Oulad-Thaân.	Alger.
DECHMIA	19	{ Oulad-Farah, Oulad-Bou-Arif, Djouab, Oulad-Meriem.	
OUM-RERIFA	20	{ Oulad-Driss, Oulad-Si-Moussa, Oulad-Barka, Azel de Mamora.	
ADAOURA	21	{ Adaoura-Cheraga, Adaoura-Gheraba.	
SIDI-AÏSSA	22	{ Oulad-Sidi-Aïssa, Oulad-Ali-ben-Daoud, Oulad-Abdallah, Oulad-Selama, Oulad-Si-Amor, Oulad-Sidi-Hadjerès, Sellamat.	
OUED-OKRIS	23	{ Oulad-M'sellem, Beni-Inthacen, Oulad-Salem, Beni-Iddou.	
BEL-KHERROUB	24	{ Senhadja, Beni-Maned, Oulad-Sidi-Salem; Metennam.	
		<i>Douar</i>	
EL-BETHAM	25	{ El-Betham.	
		<i>Tribus</i>	
		{ Beni-bel-Hassen, Cheurfa du Sud, Oulad-Selim.	
		<i>Douar</i>	
BOUÏRA	26	{ Oulad-Bellil.	
		<i>Tribus</i>	
		{ Oulad-El-Azziz, Merkalla, Beni-Meddour, Oued-El-Berdi.	
		<i>Douars</i>	
AÏN-BESSEM	27	{ Sidi-Zouika, Aïn-Tiziret, Sidi-Khelifa, Aïn-Bessem, Koudiat-El-Amra.	

1868. — Bien que la population indigène de la subdivision d'Aumale ait eu à souffrir mille maux en 1867, elle ne fut pas la plus éprouvée de l'Algérie ; les tribus du Sud elles-mêmes, malgré leurs mauvaises récoltes, furent moins malheureuses que celles des Beni-Djaâd, Oulad-Bellil, Beni-Amar et Beni-Mansour.

Au mois de janvier 1868, le commandement d'Aumale rendait compte à l'autorité supérieure que jusqu'à cette époque on n'avait pu relever avec certitude aucun décès manifestement causé par le manque absolu de nourriture, par la faim, pour dire le mot.

Mais la situation empira dès le mois suivant. Cette période fut la plus terrible pour le pays ; car les ressources étaient alors totalement épuisées, les gens aisés, qui avaient jusqu'à ce moment aidé leurs coreligionnaires, craignant à leur tour pour eux et pour leur famille, ne donnaient plus ; les pauvres, déjà affaiblis par les privations de l'année précédente, en étaient venus au dernier degré de l'épuisement, et l'on vit les Arabes mourir de faim dans les rues de la ville d'Aumale.

Les secours qu'on leur donnait alors arrivaient trop tard ; la constitution de ces faméliques était absolument ruinée ; ils ne pouvaient digérer les aliments qu'on leur présentait.

Le nombre des vagabonds était considérable. Pour porter remède à cette situation, plusieurs mesures importantes furent prises au mois de mars.

Dans chaque tribu, les caïds eurent l'ordre rigoureux de s'opposer par tous les moyens possibles au départ des indigènes dénués de ressources. Ils devaient être retenus et nourris dans leurs tribus et fractions par les soins des djemaâ.

Les vagabonds rencontrés étaient envoyés sur des chantiers où ils étaient nourris, mais contraints à travailler.

200 indigènes (et parmi eux quelques volontaires) furent ainsi employés sur la route d'Aumale à Alger et comme

le pénitencier agricole d'Aïn-Si-Belgasse, dont l'effectif au 11 avril était de 738 détenus, ne pouvait contenir tous les indigènes arrêtés en état de vagabondage qu'on y envoyait journellement, on forma plusieurs camps où ces misérables furent employés et nourris, notamment sur la route d'Aumale à Sétif.

A la fin de mai, le nombre officiel des décès dans la subdivision depuis le 1^{er} janvier, était de 1,692 sur une population d'environ 100,000 âmes (1).

Dès le mois d'avril, les criquets avaient fait leur apparition sur une ligne très étendue allant de la division de Constantine à la limite de la subdivision de Médéa à travers les tribus Oulad-M'sellem, Oulad-Si-Amor, Oulad Sidi-Aïssa, Oulad-Driss et Adaoura.

Les travailleurs indigènes furent répartis sur toute cette ligne pour barrer le passage aux criquets; le 12^{me} bataillon de chasseurs et un escadron de spahis furent aussi employés aux travaux de destruction.

La droite de la ligne était sous les ordres de l'agha du Dira inférieur Hamoud ben El Hadj Ahmed, la gauche aux ordres du caïd des caïds des Adaoura Zouaoui ben Messaoud.

Les chasseurs du 12^e bataillon montrèrent le plus grand zèle et détruisirent d'innombrables quantités d'acridiens.

La récolte fut heureusement belle dans tout le nord de la subdivision; les tribus du Sud seules, Oulad-Ali-ben-Daoud, Oulad-Sidi-Aïssa, Sellamat, Oulad-Sidi-Hadjerès furent encore déshéritées.

Les tristes événements des deux dernières années avaient montré la nécessité de mettre des grains en réserve quand la récolte est bonne pour ne pas être pris au dépourvu lorsqu'elle manque.

Il fut donc constitué dans chaque tribu des silos de

(1) Les statistiques officielles donnèrent 2,263 décès dans la subdivision pour la période 1867-1868 sur une population totale de 102,165 âmes, soit 2,2 pour 100.

réserve. Ces silos entretenus par les versements des particuliers, versements dont il était soigneusement tenu compte, furent mis sous la surveillance des caïds (1).

Animés par cet exemple, les indigènes de certaines tribus, principalement dans les Arib, firent de leur propre initiative quelques approvisionnements de fourrage pour le bétail.

Au mois d'octobre, la situation générale devint meilleure, la crise était passée. Au moment des semailles, l'autorité supérieure envoya 10,000 francs aux tribus du Sud dont les récoltes avaient manqué; les populations indigènes reprirent courage, et, aux derniers jours de l'année, on put espérer voir enfin le terme de calamités dont nous n'avons pu tracer qu'une faible et rapide esquisse.

Les travaux du sénatus-consulte eurent pour objet en 1868 les Oulad-Sidi-Khalifa, Oulad-Bou-Arib, Oulad-Driss et Beni-Amar.

C'est du mois de novembre 1868 que datent les premiers projets de création du centre de Bouïra.

1869. — Au début de l'année 1869 le commandement eut à se préoccuper de la situation intérieure des Adaoura.

Le jeudi 7 janvier le caïd des Adaoura-Cheraga, Mohammed ben Ahmed Oulid Bou Mezrag, fut attaqué en plein marché par trois jeunes gens appartenant à une des premières familles du pays. Il reçut des coups de bâton et de crosse de fusil et aurait vraisemblablement été tué, si le pistolet qu'un de ses ennemis dirigeait vers lui n'eut raté à deux reprises.

(1) Nous devons à la vérité de constater que ces silos de réserve ne donnèrent pas tous les résultats qu'on en attendait. Nombre de chefs indigènes y trouvèrent la source de profits illicites. Les silos de réserve établis en 1868 par l'administration ont disparu presque partout. Il y a avantage, à notre avis, à remplacer le système des silos de prévoyance par des sociétés communales de secours mutuels et de prêts de grains.

Les agresseurs du caïd des Adaoura-Cheraga furent traduits devant la commission disciplinaire, condamnés et envoyés au pénitencier de Lalla-Aouda près Orléansville.

Au commencement du mois de février parvint dans la subdivision d'Aumale la nouvelle du succès remporté par le colonel de Sonis à Oum-Debdeb, près d'Aïn-Mahdi, dans le cercle de Laghouat sur les contingents insurgés des Oulad-Sidi-Cheik aux ordres de Si Lala et Si Kaddour.

Cette nouvelle ne causa aucune émotion aux Arabes, car ils apprirent en même temps la prise d'arme des insurgés et son insuccès complet.

La lutte habituelle contre les criquets recommença vers le mois d'avril. L'invasion se présentait moins menaçante que les années précédentes : elle exigea néanmoins de sérieux efforts.

Les travaux de destruction prirent fin au mois de juin : les moissons purent être préservées.

La campagne agricole qui, au mois de février, paraissait devoir être rémunératrice pour les cultivateurs, donna en réalité de médiocres résultats à cause des vents desséchants du Sud qui régnèrent pendant le mois de mai.

Les tribus nomades, Oulad-Sidi-Aïssa, Oulad-Abdallah, Oulad-Sidi-Hadjerès, Sellamat, Oulad-Ali-ben-Daoud, privées de récoltes et manquant d'eau durent quitter leur pays désolé et chercher dans les tribus du Tell des régions plus hospitalières. Il se produisit, au mois de juin, un fait assez rare ; personne ne se présenta au marché des Oulad-Sidi-Aïssa qui resta complètement désert.

Sur les exhortations de l'autorité supérieure et à l'aide des semences qu'elle avait fournies, certaines tribus avaient donné une assez grande extension à la culture de la pomme de terre. On espérait de grands résultats de ces tentatives, malheureusement la récolte fut médiocre, et il ne paraît pas que les indigènes aient reconnu

l'excellence de cette culture; car, aujourd'hui, bien rares sont ceux qui s'y adonnent en pays arabe.

Au mois d'août, plusieurs vols de sauterelles furent signalés en divers points et notamment dans les Oulad-Ferha.

Pendant toute cette année, la subdivision ne cessa de jouir d'une paix profonde, et, bien que les populations fussent encore éprouvées et besogneuses on ne vit plus les invasions de vagabonds faméliques qui avaient si tristement caractérisé les dernières années.

Au moment des labours d'hiver, les pluies étant tombées en abondance, chacun se prépara aux travaux des champs avec l'espoir d'avoir enfin une bonne récolte. Le prix des grains augmenta, l'orge se payait 17 fr. l'hectolitre et le blé 27 francs. Quant aux bœufs de labour qui se paient couramment 100 fr. au plus, ils montèrent en pays arabe au prix excessif de 200 et 250 fr. pièce.

Les silos de prévoyance constitués dans chaque tribu donnaient des résultats généralement satisfaisants.

1870. — Le colonel de Sonis avait récemment quitté le commandement du cercle de Laghouat pour prendre celui de la subdivision d'Aumale. Désireux de se rendre compte par lui-même de l'état des Indigènes, il fit, au début de l'année 1870, plusieurs tournées, d'abord dans le Sud, puis dans le Nord de son territoire. Il trouva partout des populations paisibles, mais dut constater combien étaient encore malheureuses les tribus du Sud ruinées par la sécheresse persistante et les désastres des précédentes années.

De nombreux dépôts d'œufs de sauterelles avaient été signalés dans les tribus avoisinant Aumale. Les travaux de destruction qui furent entrepris n'empêchèrent pas une invasion partielle de criquets, qui causèrent quelques dégâts aux environs de la ville. On signala aussi quelques vols de grosses sauterelles jaunes.

L'expédition conduite dans l'Oued-Guir au mois d'avril

par le général de Wimpfen fut connue dans les tribus de la subdivision, mais elle y passa inaperçue. La récolte était généralement belle : les indigènes repoussèrent toute préoccupation autre que celle de leurs intérêts matériels et le pays était absolument calme lorsque, au mois de juillet, la nouvelle de la déclaration de guerre entre la France et la Prusse parvint à Aumale.

Les indigènes accueillirent d'abord cette nouvelle avec une grande indifférence et tous ceux qui se rendaient mieux compte de la gravité de cet événement partagèrent la confiance de nos nationaux dans l'issue de la lutte engagée.

Cependant, les nouvelles de nos premiers revers ne pouvaient manquer de produire en Algérie une certaine émotion faite, pour beaucoup d'indigènes, d'étonnement et d'inquiétude et, pour les hommes de trouble, de satisfaction et d'espoir.

Dès le mois d'août, en effet, quelques symptômes révèlent cet état particulier de l'esprit des indigènes : déjà le bruit court que nombre de fellahs timorés ensilotent leurs grains dans des endroits écartés, connus d'eux seuls, pour les mettre à l'abri de coups de main ou de réquisitions.

Les tribus du Nord s'occupent d'un marabout qui aurait paru dans les environs de Tizi-Ouzou et qui tiendrait des propos alarmants pour notre domination.

Les Indigènes de la banlieue d'Aumale, mieux renseignés sur nos défaites que ceux des tribus éloignées, tiennent des propos arrogants à nos colons.

Dans la tribu des Oulad-M'Sellem, on signale plusieurs indigènes ayant proféré des paroles hostiles à la France.

M. le sous-lieutenant El Isseri, employé au bureau arabe, est envoyé avec dix spahis dans cette tribu pour procéder à leur arrestation.

Quatorze de ces mécontents sont conduits à Aumale avec un Kabyle qui avait fait de la propagande séditionnelle sur le marché de la même tribu.

Aux Oulad-Si-Moussa, les Indigènes tiennent des conciliabules et répètent des bruits malveillants. — L'esprit des Arabes est inquiet.

Bientôt, la nouvelle de la capitulation de Sedan et de la captivité de l'Empereur produit dans les tribus une véritable stupeur.

Le changement de gouvernement et les désordres partiels auxquels il donne lieu, leur paraissent le commencement d'une ère de troubles et de licence.

Les gens paisibles envisagent l'avenir avec inquiétude, les gens de désordre avec l'espoir de satisfaire leurs mauvaises passions.

Cependant le pays est encore calme et la fermentation des esprits latente.

Une souscription ouverte au mois d'octobre pour les blessés français, produit une somme de 18,641 francs.

Il est vrai que les propositions, faites peu après aux goumiers du cercle, de concourir à la défense de la France en s'enrôlant volontairement, produisent une impression pénible.

Les Indigènes y voient la preuve irrécusable de l'anéantissement de nos armées et, dans toute la subdivision il ne se trouve que *quatre* cavaliers volontaires ; encore leur résolution fléchit-elle bientôt et ils montrent fort peu d'empressement quand ils constatent le manque d'enthousiasme de leurs coreligionnaires.

Cependant les Arabes se répètent que les goums des tribus de l'Ouest ont été convoqués et que les Oulad-Sidi-Cheik dissidents ont repris les armes.

Sur ces entrefaites le général de Sonis appelé en France pour exercer un commandement à l'armée de la Loire, quitte la subdivision.

A la même époque le bach-agma de la Medjana, El Hadj Mohammed el Mokrani, s'était rendu à Alger.

Il avait pu constater de ses yeux l'état d'anarchie dans lequel se trouvait alors la capitale algérienne. Il avait pu voir le vieux et vénérable général Walsin Esterhasy

hué et assailli par une foule furieuse, « lie immonde, » composée d'aventuriers et de gens sans aveu de » toutes races et de tous pays, qui violentaient l'opinion » et s'imposaient à la foule, les uns pour s'emparer du » pouvoir, les autres par amour du désordre (1). »

Les indigènes étaient peu accoutumés à voir l'autorité française ainsi avilie, et les chefs de l'armée, qui jusqu'à ce jour avaient détenu cette autorité, impuissants, bafoués et maltraités par la populace.

Ces spectacles devaient porter leurs fruits.

Tandis que des neffa se produisaient sur le marché des Oulad-Allan, du cercle de Boghar, le bach-agma Mokrani traversait la subdivision d'Aumale avec toute sa suite.

Après avoir couché à Tablat, puis laissé, en passant, sa suite chez l'agma des Arib, Mokrani se rendit aux environs d'Aumale et s'arrêta dans le haouch d'un personnage bien connu des Oulad-Dris.

Il y passa 3 jours, s'exerçant au rôle de sultan, et recevant les hommages des principaux personnages indigènes, caïds et cadis de la subdivision.

On sut plus tard que, dans ces conciliabules, le bach-agma de la Medjana avait à peine déguisé ses projets de révolte prochaine, et que son seul but, en s'arrêtant dans la subdivision, avait été de s'assurer du concours de certains chefs et de s'efforcer de préparer les esprits à l'insurrection.

En effet, à peine rentré dans son commandement, Mokrani se rendit, au mois de décembre, dans l'Ouenougha de l'Est, où son frère Ahmed bou Mezrag était caïd. Il y eut là de nouvelles réunions auxquelles assistèrent plusieurs personnages des Oulad-M'sellem et Beni-Inthacen.

On pensa d'abord que le but de ces intrigues était de

(1) Achille Fillias. *L'Algérie ancienne et moderne*, Alger, Malleval, 1875.

provoquer le rattachement à son aghalik des tribus de l'Ouennougha passées, en 1850, dans la division d'Alger ; mais les événements de 1871 prouvèrent qu'il ne s'agissait d'autre chose que d'organiser l'insurrection.

1871 (1). — Ainsi, au début de l'année 1871 la paix n'avait pas encore été troublée dans la subdivision d'Aumale ; mais les esprits clairvoyants ne pouvaient se méprendre sur les dangers de la situation.

Le 19 janvier une nefra éclata sur le marché des Adaoura. Simulant une panique, les indigènes présents à ce marché s'enfuirent tout à coup, précipitamment, dans toutes les directions.

Au mois de février, ces troubles partiels, avant-coureurs habituels de désordres plus graves, deviennent plus fréquents. On les signale le 11 au marché de Bouïra, le 12 à celui d'Aumale, le 14 aux Oulad-Sidi-Aïssa, le 16 aux Oulad-M'sellem de l'Ouennougha.

On remarque que le vol et le pillage, prétextes habituels de ces sortes d'émeutes, ne sont point la cause des nefra.

Les indigènes ne viennent plus au marché qu'en armes ; le bruit court qu'une réunion séditeuse a eu lieu le 11 chez le cadi d'Aïn-Bessem, Ahmed ben Kouider, beau-père de l'agha des Arib. On sut plus tard que cette réunion était provoquée par le passage d'un émissaire du bach agha de la Medjana, porteur de lettres adressées aux personnalités influentes du pays.

L'agha des Arib, le cheikh d'Aïn-Hazem, son frère, le khalifa de ce dernier, des magistrats musulmans et plusieurs notables du pays y assistèrent.

Pour déjouer toutes ces menées et faire acte de vigueur, le commandant de la subdivision envoie le 17 au marché

(1) L'histoire de cette année présente sans doute quelques lacunes, nombre de documents importants, concernant la période de mars à juillet, n'ayant pu être consultés. Nous donnons ici ce que des recherches laborieuses nous ont permis de reconstituer.

des Arib le chef du bureau arabe d'Aumale, escorté de quelques spahis, avec mission de désarmer la foule.

L'opération était commencée, lorsque l'agha intervient, et, d'un ton insolent, déclare au chef du bureau arabe qu'il lui appartient de maintenir l'ordre sur les marchés de son commandement et qu'il ne tolérera pas que l'on désarme devant lui ses administrés.

Entouré d'une foule manifestement hostile, le chef du bureau arabe est obligé de se retirer, emportant toutefois les armes saisies.

Pour ne pas rester sur cet échec, le colonel Rollet, commandant la subdivision, se porta de sa personne le 24 février au marché des Arib, à la tête d'une troupe suffisante pour faire respecter son autorité.

Il put alors procéder au désarmement des indigènes, et l'agha dut rester impassible spectateur de cette opération.

A la même époque, les tribus du Sud manifestent des symptômes d'agitation, elles font circuler des bruits d'incursion prochaine dans la subdivision des contingents insurgés de Si Hamza. Chacun parle de la défection probable de Mokrani, de la complicité de plusieurs chefs indigènes de la région et de leurs relations avec les Oulad-Mahdi de la division de Constantine.

C'est sur ces entrefaites que M. le lieutenant-colonel Trumelet vint prendre, à la date du 27 février, le commandement de la subdivision d'Aumale.

La garnison de la place se composait alors de 60 zouaves et 40 tirailleurs, sans cadres, pour la plupart hommes de recrue, sans instruction militaire; de 400 mobilisés de la Côte-d'Or, organisés en un bataillon et enfin d'un escadron du 1^{er} régiment de chasseurs d'Afrique composé de jeunes soldats.

Il est vrai que l'autorité militaire d'Alger avait annoncé l'arrivée prochaine de plusieurs escadrons.

Le lendemain du jour où M. le lieutenant-colonel Trumelet avait pris le commandement — pendant la nuit du 28 février au 1^{er} mars — le caravansérail d'El-

Esnam situé sur la route de Bouïra à Beni-Mansour est abandonné par son gardien et par les cavaliers de la remonte qui y étaient en station. Ces cavaliers ramènent leurs étalons à Bouïra.

Le 1^{er} mars, les Beni-Yala tentent d'incendier le caravansérail et le livrent au pillage.

Au moment où ces nouvelles parvenaient à Aumale, le caïd des Oulad-Abdallah annonçait de son côté que, sur l'ordre du bach-agma Mokrani et de Saïd ben bou Daoud, caïd du Hodna, les Juifs et les Européens de M'sila avaient été enlevés de leurs demeures et conduits en captivité par les gens du Hodna.

Il était urgent de prendre des mesures énergiques sous peine de voir l'insurrection se propager dans la subdivision.

Il fallait tout au moins arrêter ses progrès jusqu'à l'arrivée de renforts très instamment demandés et impatiemment attendus.

Le 2 mars, 50 zouaves sont envoyés au caravansérail d'El-Esnam qui est réoccupé. Le chef du bureau arabe procède à l'arrestation de 33 indigènes, compromis dans le pillage du 1^{er} mars, et les ramène le 8 à Aumale.

La garnison du bordj de Beni-Mansour est renforcée par 30 disciplinaires de la 2^e compagnie. Les caravansérails de l'Oued-Okris et de Sidi-Aïssa sont occupés chacun par 10 zouaves.

La prompt exécution de ces mesures arrête momentanément tout désordre de ce côté.

Le 5 mars, le lieutenant-colonel Trumelet télégraphie à Alger que, d'après ses renseignements, le bach-agma Mokrani s'est rapproché de la subdivision d'Aumale et est venu camper avec environ 3,000 cavaliers au point de Dra-Meknan.

Les colons des environs d'Aumale manifestent les plus grandes appréhensions et demandent à s'enfermer dans la ville avec leurs familles et tout ce qu'ils peuvent retirer de leurs habitations de la banlieue.

Le commandement s'efforce de les tranquiliser et leur conseille de ne prendre cette détermination qu'à la dernière extrémité, leur rappelant que ce serait livrer au pillage et à la destruction toutes les colonies du voisinage.

Cependant Mokrani, bien que n'ayant pas encore ouvertement levé l'étendard de la révolte, avait chargé son frère Ahmed bou Mezrag de préparer l'insurrection dans l'Ouennougha et les excitations de celui-ci avaient été entendues.

Le 16 mars (1) le caravansérail de l'Oued-Okris est vainement attaqué par les contingents insurgés. Le 18, 100 goumiers d'Aumale commandés par le capitaine Cartairade, chef du bureau arabe, et soutenus par un peloton de chasseurs d'Afrique, avaient été envoyés au secours des défenseurs de l'Oued -Okris et avaient eu, aux environs du bordj, un petit engagement avec les dissidents.

Le 19 eut lieu sur le marché d'Aumale une tentative de nefra qui avorta.

En Kabylie les Mechedalla incendient les gourbis de Tala-Rana.

Le 20 mars, le lieutenant-colonel Trumelet ayant été avisé de la présence de Bou Mezrag aux environs de l'Oued-Okris, forma une colonne légère et se porta au-devant des insurgés.

Nous ne pouvons mieux faire que de reproduire l'ordre ci-après qui donne sur les événements des 16, 18 et 21 mars, les renseignements les plus précis :

ORDRE DE LA SUBDIVISION

« Félicitations aux troupes de la garnison d'Aumale qui ont pris part aux affaires des 16 et 18 mars 1871 et au combat d'Es-Seroudj, le 21 du même mois.

(1) Cette attaque coïncidait avec le premier acte d'hostilité ouverte commis par Mokrani. — En effet, c'est le 16 que le bach-agma attaqua Bordj-bou-Arréridj. A cette même date le quartier général de la division d'Alger fut transféré à Médéa.

» Le lieutenant-colonel commandant la subdivision et la colonne d'Aumale ne veut point, faisant bon marché de notre gloire, laisser tomber dans l'oubli les actions de guerre par lesquelles les troupes de la colonne légère d'Aumale se sont honorées dans les journées des 16, 18 et 21 mars courant.

» C'est donc avec la plus vive satisfaction qu'il rappellera la belle défense du caravansérail de l'Oued-Okris par une poignée de zouaves du 1^{er} régiment, contre 12 ou 1,500 hommes des contingents d'Ahmed bou Mezrag El Mokrani et les combats des 18 et 21 mars qui l'ont suivie.

G. BOURJADE,

Capitaine aux affaires indigènes.

(A suivre.)

